



## Pulvérisateur Barrière tous insectes 1L



Cette barrière prête à l'emploi crée un véritable périmètre de sécurité à l'extérieur et à l'intérieur de la maison. Elle détruit par contact les insectes sur leur lieu de passage et permet d'empêcher l'invasion des intrus jusqu'à 3 mois. Effet préventif et curatif. Action immédiate.



### Avantages produit

Pour éliminer tous types d'insectes de la maison ou de la terrasse  
Longue durée : Efficace jusqu'à 3 mois  
Efficacité prouvée sur tous types d'insectes volants et rampants : mouches, moustiques, moucherons, cafards, araignées...  
Fabriqué en France  
Flacon 100% plastique recyclé

CODE PRODUIT 3012  
GENCODE 3365000030127  
FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 8,6  
Largeur UV cm : 9,7  
Hauteur UV cm : 33

Poids Brut UV Kg : 1,116  
Poids Net UV Kg : 1,002  
Contenance 1L

LIEN VIDEO

### MODE D'EMPLOI

Pour les insectes rampants : Traitez jusqu'à ce que les surfaces soient humides, les lieux de passage et refuges des insectes (murs, plinthes, encadrements de fenêtres et de portes, terrasses, dessous d'évier...) à raison d'1 pulvérisation (env. 1 ml) tous les 20 cm. Laissez sécher sans rincer.  
Pour les insectes volants : Traitez les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient humides, et laissez sécher sans rincer.

### RECOMMANDATION

Pour stopper l'efficacité biocide, rincez les supports traités. Il est recommandé de faire un essai préalable sur une partie cachée des supports, de ne pas pulvériser à proximité des aliments, des aquariums, sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et de ne pas appliquer directement sur l'homme et les animaux domestiques. Renouvez le traitement tous les 3 mois, selon les supports et conditions climatiques.

Caractéristiques environnementales de l'emballage	
% de matière recyclée	73
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.

- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

\*\* substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publiée conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Caractéristiques environnementales du produit	
Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYLCEES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\*Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5° (équipements électriques et électroniques) et 15°(voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

### Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

Caractéristiques produit			
Usage:	Eliminer les insectes	Support :	Tous insectes
Utilisation :	Intérieur  Extérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	Jusqu'à 3 mois d'efficacité	Aspect :	LIQUIDE
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	3 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	FR	Rémanence :	Reste efficace jusqu'à 3 mois.
Nomenclature douanière	38089190	Crain le gel :	ND

01 - Crain le gel  
02 - Modifié par le gel  
03 - Pulvérisation modifiée par le gel  
04 - Ne crain pas le gel  
NC - non concerné

### Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH07 SGH09
MENTION D'AVERTISSEMENT:	ATTENTION
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102 P262 P273 P280 P302 + P352 P312 P333 + P313 P391 P501
PHASE H :	H317 H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	7
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	Aqueuse
TRIMAN	NO
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

LIEN FDS : <https://www.quickfds.com/fds/3186398-19145-11611-015463>

ETIQUETTE PRODUIT:



**Dos solutions adéquates pour lutter contre tous types d'insectes, développées d'après l'étude du comportement des insectes et testées en laboratoire indépendant et reconnue.**

**TOUS INSECTES**

K-pro vous propose cet insecticide prêt à l'emploi qui crée une véritable barrière d'assaut à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Il déplace les insectes dans leur lieu de passage et permet d'empêcher l'envasement des intrus jusqu'à 3 mois. Efficace préventif et curatif. Action immédiate.

**POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE**

• Cafards, Mites, araignées, fourmis, punaises d'argent, moustiques, etc...  
Toutefois, il faut soi que les surfaces soient humides : les murs de passage et refuges des insectes (toiles, pierres, encadrements de fenêtres et de portes, terrasses, dessous d'évier...) à raison d'1 pulvérisation par m². Il faut également que les surfaces soient fraîches.  
• Moustiques, mouches, moucherons, mites...  
Pour un effet longue durée, pulvérisez les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient humides, et laissez sécher sans rincer.

**INFORMATIONS CONSOMMATEURS**

Pour déposer l'insecticide broyé, recouvrir les supports traités. Il est recommandé de faire un essai préalable sur une partie cachée des supports, de ne pas pulvériser à proximités des aliments ou des boissons, des denrées alimentaires et de ne pas appliquer directement sur l'homme et les animaux domestiques. Renouveler le traitement tous les 3 mois, selon les supports et conditions d'utilisation. Utiliser exclusivement et uniquement sur les surfaces directement connectées à l'eau.

**COMPOSANTS :** TETRAMETHRINE (CAS 2616-12-0), 0,92 g/kg  
1,2-TRIAZOLE (CAS 26046-45-5), 0,53 g/kg  
CYPERMETHRINE CIS/TRANS (+/-)-40008, (CAS 5215-07-0), 0,74 g/kg  
Type de préparation : actif liquide (AL)  
Date de préparation et n° de lot : voir inscription sur l'emballage.  
Type de produit : insecticides (IP).

Ce produit contient un brouilleur conservateur (TPB) : benzothiazolone, ouverte/fermante.

**K-pro Expert**

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

**ATTENTION:** Contient 1,2-BENZOTRIAZOLE-3(2H)-ONE, 2-METHYLISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTISONN ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'irritation cutanée, consulter un médecin. Recueillir le produit répandu. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur.

UF : voir emballage

0 806 601 101  
Service gratuit + prix appel

S.A.S. BRUNEL  
CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL cedex  
[www.kpro-insecticides.com](http://www.kpro-insecticides.com)

Fabriqué en France

1L



0 806 601 101  
Service gratuit  
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex  
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - [www.groupe-altair.com](http://www.groupe-altair.com)  
Usine & Entreposé logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20  
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041 Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

